

» PRESSE NATIONALE

Politique 

le jour
POUR PLUS D'INFORMATION

LUTTE CONTRE L'ORPAILLAGE ILLÉGAL / FIDÈLE SARASSORO, SECRÉTAIRE EXÉCUTIF DU CNS : « AUCUNE LOCALITÉ NE SERA EXCLUE DE L'AUTORITÉ DE L'ÉTAT... »

Face à l'ampleur de l'orpaillage clandestin, devenu un enjeu à la fois environnemental, économique et sécuritaire, l'État ivoirien entend durcir sa riposte. À Yamoussoukro, à l'ouverture des travaux, le secrétaire exécutif du Conseil national de Sécurité (CNS), Fidèle Gboroton Sarassoro, a fixé une feuille de route claire pour renforcer la lutte contre ce phénomène qui continue de menacer les ressources naturelles et la stabilité du pays. Il s'agit notamment de responsabiliser davantage le corps préfectoral, de renforcer le renseignement et les mécanismes d'alerte précoce, d'accroître les capacités des forces de défense et de sécurité et d'empêcher la recolonisation des sites clandestins démantelés. L'objectif est également de mieux protéger les ressources naturelles, notamment les grands cours d'eau du pays, tout en renforçant l'arsenal juridique contre les réseaux impliqués dans l'exploitation illégale de l'or. « Aucune localité ne sera exclue de l'autorité de l'État et aucune ressource naturelle nationale ne doit être exploitée au mépris de la loi », a insisté Fidèle Sarassoro.

PATRIOTE

LUTTE CONTRE L'ORPAILLAGE ILLÉGAL / L'ÉTAT PASSE À LA VITESSE SUPÉRIEURE : SIX MOIS POUR ÉRADICUER LE FLÉAU

L'État passe à la vitesse supérieure dans la lutte contre le phénomène criminel de l'orpaillage illégal. C'est le principal enseignement de l'Atelier national de concertation et d'harmonisation des mécanismes de lutte contre l'orpaillage illégal en Côte d'Ivoire, tenu les 4 et 5 septembre 2026 à Yamoussoukro. À l'issue de cette rencontre, les représentants de l'État, notamment les préfets de région, se sont engagés à éradiquer le phénomène de l'orpaillage illégal dans un délai de six mois dans leurs circonscriptions administratives respectives. Cette échéance traduit une nouvelle ambition. Désormais, l'État entend donner un coup d'accélérateur à la lutte et renforcer la responsabilité des préfets, appelés à devenir les principaux relais de cette offensive dans les régions. Leur rôle est ainsi renforcé, notamment dans la coordination des différentes actions au niveau local. Mais au-delà de cet engagement de façade, c'est surtout un changement de méthode qui se dessine. L'État refuse désormais de se complaire dans une posture attentiste, consistant à attendre que des sites soient installés ou récolonisés avant d'intervenir et de procéder à leur démantèlement. L'heure est désormais à l'anticipation.

soirinfo

EXTRACTION AURIFÈRE : 10 ACTIONS PRIORITAIRES DU CNS POUR ÉRADICUER L'ORPAILLAGE ILLÉGAL EN SIX MOIS

À l'initiative du Secrétariat exécutif du Conseil national de Sécurité (CNS) en liaison avec le ministère de l'Intérieur et de la Sécurité et le ministère des Mines, du Pétrole et de l'Énergie, les acteurs en charge de la lutte contre l'orpaillage illégal se sont réunis le vendredi 4 et le samedi 5 septembre 2026 à l'Hôtel Président de Yamoussoukro. Dans le rapport général, lu par le préfet de la région de l'Indénié-Djuablin, Eugène Kouadio Kouassi, à l'issue des travaux, les préfets de région se sont engagés à éradiquer l'orpaillage illégal dans un délai de six mois dans leurs circonscriptions. Pour y parvenir, 10 actions prioritaires articulées autour de 3 axes ont été adoptées. Le premier axe concerne le renseignement, l'alerte et la surveillance. Le second axe est relatif à la coordination et à la gouvernance : consolider la présence du Groupement spécial de lutte contre l'orpaillage illégal (Gs-Loi). Le troisième axe parle des sanctions : soumettre au Conseil des ministres des projets de loi pour aggraver les peines.

YAMOOUSSOUKRO / LUTTE CONTRE L'ORPAILLAGE ILLÉGAL EN CÔTE D'IVOIRE : VAGONDO ANNONCE DES ACTIONS VIGOUREUSES

Le ministre de l'Intérieur et de la Sécurité, le général de corps d'armée Vagondo Diomandé, a affiché, vendredi 4 septembre 2026, à l'Hôtel Président de Yamoussoukro, la détermination du gouvernement à initier des actions vigoureuses pour accélérer l'éradication du phénomène de l'orpaillage illégal. C'était lors de l'atelier national de concertation et d'harmonisation des mécanismes de lutte contre l'orpaillage illégal initié par le Conseil national de Sécurité (CNS) et le ministère de l'Intérieur et de la Sécurité, en lien avec le ministère des Mines, du Pétrole et de l'Energie. « Il ne s'agit pas, au cours de cet atelier, d'élaborer de nouveaux contextes ou de nouvelles théories sur ce phénomène », a-t-il appris. En fait, il a souligné « qu'il s'agit plutôt de nous accorder sur des actions concrètes, de renforcer notre coordination et d'agir avec la plus grande fermeté pour parvenir à l'éradication de ce fléau. Et ceci, dans les meilleurs délais, car le constat demeure préoccupant ».

Economie 

AUDIT ET CONTRÔLE / MISE EN ŒUVRE DES CARTOGRAPHIES DES RISQUES DES MINISTÈRES : AHOUA N'DOLI LANCE LA MISSION D'ÉVALUATION

L'Inspecteur Général d'Etat, Ahoua N'doli Théophile, a présidé le jeudi 3 septembre 2026, à l'auditorium de la Primature, une rencontre avec les inspecteurs généraux des ministères. La rencontre était consacrée à la revue de la mise en œuvre de l'audit basé sur les risques (ABR) et au suivi des recommandations. A cette occasion, Ahoua N'doli Théophile a souligné qu'il devenait urgent que soit réalisée une évaluation de la mise en œuvre de ces audits basés sur les risques et leurs cartographies qui ont été réalisées dans les différents départements ministériels. Surtout que, rappelle-t-il, depuis 2013, l'IGE, dans sa mission de coordination de la mise en place dans les services publics et parapublics d'un dispositif général de management des risques et de contrôle interne, a contribué à réaliser différentes cartographies des risques dans la quasi-totalité des départements ministériels. Ahoua N'doli, revenant sur l'importance et la nécessité de l'ABR, a expliqué qu'il vise à identifier les principaux risques pouvant survenir dans un ministère.

"REPOS BIOLOGIQUE" SUR LES EAUX CONTINENTALES : SIDI TOURÉ LANCE LA 2E PHASE À TAABO

Le ministre des Ressources animales et halieutiques, Sidi Tiémoko Touré, a procédé, vendredi 4 septembre 2026, au lancement symbolique de la 2e phase du "Repos biologique" des pêches continentales. C'était lors d'une cérémonie organisée au bord du lac de Taabo. Cette mesure, lancée depuis 2023, vise à réduire temporairement la pression de la pêche pendant les périodes de reproduction et de croissance des espèces, afin de favoriser la reconstitution naturelle des stocks halieutiques. Selon les statistiques présentées, les captures globales dans les eaux sous juridiction ivoirienne sont passées de 85 727 tonnes en 2022 à 102 873 tonnes en 2025, soit une progression d'environ 20 %. Dans les lacs de Kossou, Buyo, Soubré et Taabo, ainsi que dans les cours d'eau adjacents, l'utilisation des filets maillants et des nasses est interdite du 1er septembre au 31 octobre 2026. Le ministre Sidi Touré a appelé les communautés à une forte appropriation de cette mesure, tout en annonçant le renforcement de la sensibilisation, du suivi et du contrôle.

PÊCHE CONTINENTALE / REPOS BIOLOGIQUE 2026 : SIDI TIÉMOKO TOURÉ SALUE L'ADHÉSION DES PÊCHEURS

Le ministre des Ressources animales et halieutiques, Sidi Tiémoko Touré, a effectué, vendredi 4 septembre 2026, à Taabo, une visite de terrain pour constater l'effectivité de la fermeture de la pêche sur les eaux continentales, dans le cadre du repos biologique 2026. Une démarche qui vise à renforcer l'adhésion des pêcheurs et des communautés riveraines à cette mesure de préservation des ressources halieutiques. La fermeture concerne les lacs de Kossou, Buyo, Soubré et Taabo, ainsi que les cours d'eau adjacents, du 1er septembre au 31 octobre 2026. Elle intervient après la période de fermeture de la pêche industrielle chalutière et celle des petits pélagiques du 1er juillet au 31 août 2026, celle de la pêche artisanale maritime, appliquée du 1er au 31 juillet, et marque ainsi le début de la phase consacrée aux eaux continentales. S'adressant aux acteurs de la pêche, Sidi Tiémoko Touré a salué leur adhésion ainsi



DIALOGUE PUBLIC PRIVÉ : LE CCESP FAIT DE SAN PEDRO UN LABORATOIRE RÉGIONAL DE LA COMPÉTITIVITÉ ET DE L'ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Un atelier thématique consacré à la Dynamique de la concertation avec le secteur privé local et ses effets sur l'attractivité du Pôle de San Pedro II, organisé par le Secrétariat exécutif du Comité de concertation État Secteur privé (CCESP), s'est tenu du 31 août au 4 septembre 2026 à San Pedro. L'enjeu de cette rencontre était de mettre le dialogue au service de la transformation économique des territoires, en partant des préoccupations exprimées par les acteurs locaux pour faire émerger des réponses partagées et, surtout, une trajectoire d'action. Cet atelier s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la sous-composante 1.3 : « Appui à la mise en place du Dialogue public privé (Dpp) dans les Pôles économiques régionaux », du Programme d'appui à l'amélioration du climat des affaires pour la transformation structurelle de l'économie (Paca-CI) mis en place en 2021. Ce programme bénéficie de l'appui technique et financier de la BAD.



FORUM DE GIVERNY : CHARLES KOUASSI, DG DE LA CNPS, DÉVOILE UN PLAN POUR INDUSTRIALISER LA CÔTE D'IVOIRE

Devant les grands investisseurs institutionnels réunis au Forum de Giverny, en Normandie, le directeur général de la Caisse nationale de prévoyance sociale (CNPS) de Côte d'Ivoire a livré, vendredi 4 septembre 2026, une annonce qui dépasse le seul champ de la protection sociale : à l'horizon 2050, les cotisations des travailleurs ivoiriens ne serviront plus à payer les pensions, mais à bâtir l'industrie du pays. « Les cotisations que nous allons recueillir vont aller entièrement financer l'économie en vue de son industrialisation à long terme », a-t-il déclaré. La phrase est tombée au Musée des Impressionnistes de Giverny, dans le cadre du panel consacré au rôle des investisseurs institutionnels dans le financement de l'économie réelle. Elle résume l'ambition que Denis Charles Kouassi, directeur général de la CNPS, est venu exposer aux côtés de Philippe Blanchot, du Groupe Caisse des Dépôts.

Société



ÉDUCATION NATIONALE : KOFFI N'GUESSAN VEUT RESTAURER LA CONFIANCE ET REMETTRE L'ÉCOLE AU TRAVAIL

À l'occasion de la réunion de rentrée tenue au lycée Sainte Marie de Cocody, le ministre de l'Éducation nationale, de l'Alphabétisation et de l'Enseignement technique, Koffi N'guessan, a dressé les contours d'une école ivoirienne appelée à se réformer en profondeur. Son mot d'ordre : restaurer la confiance pour transformer durablement le système éducatif. À l'occasion de la réunion de rentrée tenue le vendredi 4 septembre au lycée Sainte Marie de Cocody, le ministre Koffi N'guessan a mis en lumière sa vision, pour une école de qualité. Pour lui, la question de la qualité de l'apprentissage doit désormais être placée au cœur des préoccupations. Et pour illustrer cette vision, le ministre a posé un objectif aussi simple qu'exigeant : « La question de la qualité de l'apprentissage doit être au cœur de nos préoccupations. Il s'agit d'œuvrer pour que le système éducatif qui reçoit un enfant de 6 ans au CP1 en fasse un citoyen responsable une quinzaine d'années plus tard, quels que soient, son lieu d'origine, son handicap, ses conditions sociales, etc. ».

RENTREE SCOLAIRE 2026-2027 : LA DISPONIBILITÉ DES RÉSULTATS DE RÉAFFECTATION EN 6E OU DE LA RÉORIENTATION EN SECONDE ANNONCÉE

Les résultats pour le réexamen de l'affectation des élèves en 6e et l'orientation des élèves en seconde seront disponibles, ce lundi 7 septembre 2026, sur le site de la Direction de l'Orientation et des Bourses (DOB) relevant du ministère de l'Éducation nationale, de l'Alphabétisation et de l'Enseignement technique (Menaet) : [dob www. http://mendob-ci.org](http://mendob-ci.org). C'est le directeur de la DOB, Ségali Stéphane Yèwè, qui a donné cette information, le vendredi 4 septembre 2026, à la faveur de la réunion de rentrée scolaire 2026-2027 que le ministre N'guessan Koffi a eue au Lycée Sainte Marie de Cocody, sous le thème : "Ensemble, restaurons la confiance pour transformer durablement l'école".

ANNÉE SCOLAIRE 2026-2027 : 32 SEMAINES DE COURS ET 1 304 HEURES D'ENSEIGNEMENT

L'année scolaire 2026-2027, qui concerne l'enseignement général au préscolaire, au primaire et au secondaire, débutera officiellement le lundi 14 septembre 2026 et s'achèvera le vendredi 30 juillet 2027. Selon le calendrier présenté, le temps de travail a considérablement augmenté. L'année scolaire s'étend sur 32 semaines et trois jours, soit 1 304 heures d'enseignement, auxquelles s'ajoute une période consacrée aux examens. La répartition du volume horaire se présente comme suit : 325 heures au préscolaire, 975 heures au primaire et 1 304 heures au secondaire. Le temps d'enseignement-apprentissage est organisé en trois trimestres. Le premier trimestre s'étend du lundi 14 septembre au vendredi 4 décembre 2026, soit 11 semaines. Le deuxième trimestre, prévu du lundi 7 décembre 2026 au vendredi 12 mars 2027, dure également 11 semaines. Le troisième trimestre va du lundi 15 mars au vendredi 11 juin 2027, soit 10 semaines et trois jours.

RENTÉE SCOLAIRE 2026-2027 : LES TYPES DE PANTALON NON AUTORISÉS

Les structures du ministère de l'Éducation nationale, de l'Alphabétisation et de l'Enseignement technique préparent activement la rentrée scolaire du lundi 14 septembre 2026. C'est dans ce cadre que le directeur des Ecoles, Lycées et Collèges (DELIC), Germain Zamblé Bi Zamblé, a sorti un arrêté, le jeudi 3 septembre 2026, relativement au respect des prescriptions relatives au port de la tenue scolaire des garçons. « (...) En vue de préserver la discipline, la décence et l'image de l'Ecole, il est rappelé à l'ensemble des élèves garçons l'obligation de se conformer strictement aux prescriptions relatives au port de la tenue scolaire. A cet effet, ne sont pas autorisés : les pantalons portés en taille basse, laissant apparaître les sous-vêtements ; les pantalons excessivement serrés ou moulants ; les pantalons dont les bas sont exagérément courts ou "sautés" », fait-il savoir. « Par ailleurs, les élèves sont tenus de se présenter à l'établissement dans une tenue scolaire propre, décente et correctement portée », poursuit le DELIC.

COLLÈGES DE PROXIMITÉ : LE PS-GOUV RENFORCE L'OFFRE ÉDUCATIVE

Dans le cadre de l'Axe 2 du Ps-Gouv 2 consacré à l'amélioration des conditions d'études au primaire, au secondaire et au supérieur, le gouvernement a engagé des actions visant à rapprocher l'éducation des élèves, notamment à travers la construction et l'équipement des collèges de proximité. Quelques chiffres clés sur la période 2022-2024 : 110 collèges réceptionnés sur la période 2022-2024 dans le cadre des différentes actions en faveur de l'amélioration des conditions d'études dont 57 collèges réceptionnés en 2024 ; en 2024, 25 collèges de proximité ont été réceptionnés dans le cadre de l'Afd-C2d, 27 ont été construits par les collectivités territoriales et 5 ont été achevés et réceptionnés dans les régions de San Pedro et de Gbêkê dans le cadre du Millenium challenge corporation (Mcc). Dans les zones de fragilité du Nord, 19 collèges de proximité ont été finalisés sur la période 2022-2024. Ces réalisations contribuent à rapprocher l'offre éducative des populations, notamment en milieu rural et à améliorer les conditions d'accès à l'enseignement secondaire.

PRISE EN CHARGE DES VICTIMES D'ACCIDENTS ROUTIERS : LE FGA DISTINGUÉ À PARIS POUR SA GOUVERNANCE

Le Fonds de Garantie Automobile (FGA) a été récompensé à Paris à l'occasion de la première édition des Africa Next Awards, organisée le jeudi 3 septembre 2026 aux Folies Bergère, en France. L'institution ivoirienne a reçu le Prix d'Excellence Africain « Gouvernance financière, Performance publique et Protection sociale ». En réceptionnant le trophée, le directeur général du FGA, Maizan Koffi Noël, a indiqué que cette distinction venait couronner les actions menées en faveur de la solidarité nationale et de la

prise en charge des victimes d'accidents corporels de la circulation. « Ce succès d'étape est celui d'une équipe, d'une institution et d'un pays qui avance avec confiance vers un avenir où la justice sociale et la performance économique se conjuguent pour bâtir une Grande Côte d'Ivoire, solidaire et prospère », a-t-il déclaré. Le lauréat a tenu à saluer l'impulsion donnée par les plus hautes autorités du pays, rappelant que cette reconnaissance traduit la vision portée par le Président de la République, Alassane Ouattara.

Culture 



RÉUNION ENTRE LA MINISTRE DE LA CULTURE ET UN COLLECTIF D'ENTREPRENEURS DE SPECTACLES VIVANTS : LES LEÇONS D'UNE RENCONTRE DE VÉRITÉ !

Le vendredi 4 septembre 2026, la ministre de la Culture et de la Francophonie, Mme Françoise Remarck, de manière inopinée, est arrivée à La Fabrique Culturelle, aux Il Plateaux-Cocody Ekoué lieu, se tenant une rencontre organisée par un collectif d'une dizaine de faïtières autour de l'arrêté n°0750/Mc/Cab du 14 octobre 2022 portant abrogation du décret de 2021 régissant le secteur, déterminant le régime des entrepreneurs de spectacles vivants. De l'avis des organisateurs, des participants et des observateurs, cette réunion a été une véritable rencontre de clarification, de vérité et a abouti à une convergence de vues sur les modalités d'application de l'arrêté en question. Toutes les leçons que l'écosystème de la culture en tire restent pertinentes. Au nombre de celles-ci, le monde de la culture retient, entre autres, la qualité d'écoute et la proximité de la première responsable de ce secteur... À cette première leçon de proximité et de don de soi pour les acteurs de son secteur, l'autre leçon de cette entrevue est la présentation de la nouvelle vision et la nouvelle conception que l'État de Côte d'Ivoire a de la Culture.



TOURISME : ABIDJAN ET ADDIS-ABEBA RENFORCENT LA PASSERELLE ENTRE LEURS PEUPLES

Le tourisme comme passerelle entre l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique de l'Est. C'est l'ambition affichée par la Côte d'Ivoire et l'Éthiopie, les 4 et 5 septembre, à Abidjan, lors de deux journées consacrées à la promotion du patrimoine touristique et culturel éthiopien. La résidence de l'ambassadrice de la République fédérale démocratique d'Éthiopie en Côte d'Ivoire, à Cocody, a accueilli cette rencontre placée sous le signe de la découverte et du rapprochement. Organisés autour de dîners de gala, les échanges ont réuni différents acteurs des deux pays, avec pour objectif de mieux faire connaître les richesses culturelles et touristiques de l'Éthiopie. Initiée par l'ambassade d'Éthiopie en Côte d'Ivoire, en collaboration avec Côte d'Ivoire Tourisme ainsi que les ministères du Tourisme et des Affaires étrangères des deux pays, ces journées s'inscrivent dans une campagne continentale de promotion touristique. La Côte d'Ivoire constitue la deuxième étape d'une tournée qui doit conduire la délégation éthiopienne dans dix pays africains.

Sport 



FENÊTRE FIFA SEPTEMBRE-OCTOBRE 2026 : VOICI LE PROGRAMME COMPLET OFFICIEL DES ÉLÉPHANTS DE CÔTE D'IVOIRE

La Confédération africaine de Football (Caf) a officialisé le programme complet des journées 1 et 2 des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (Can) 2027. La Côte d'Ivoire, selon le confrère du site "Foot Africa", connaît désormais son programme pour la fenêtre Fifa (Fédération internationale de Football association) de septembre-octobre 2026. Les Éléphants débutent à domicile. Le jeudi 24 septembre 2026 à 19h, la Côte d'Ivoire reçoit le Ghana au stade de la Paix de Bouaké. Ce choc du groupe C devrait permettre de bien entamer la campagne 4, 2026. Cinq jours plus tard, mardi 29 septembre à 19h, les trois fois champions d'Afrique affrontent la Somalie au stade Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan. Sans stade homologué, les Somaliens ont fait le choix de se déplacer chez l'adversaire, une grande opportunité pour les hommes d'Hervé Renard. Après les matchs officiels, place au gala. Dimanche 3 octobre à 19h, la Côte d'Ivoire défie le Cameroun au stade Olympique Alassane Ouattara d'Ebimpé. Une affiche entre deux grandes nations du continent.

C'est devant un parterre de personnalités dont la présidente du Sénat, Kandia Camara, que s'est ouverte, samedi, au Palais des sports de Treichville, la 33e édition du championnat d'Afrique des nations juniors de handball chez les hommes. Une fête de la petite balle qui réunit 15 nations dont la Côte d'Ivoire. Devant le public qui a répondu à l'appel du comité d'organisation, la marraine de la compétition, Kandia Camara, a exprimé la fierté de la Côte d'Ivoire d'accueillir l'Afrique à la faveur de cette compétition. Elle a adressé ses vives et chaleureuses félicitations au ministre des Sports, Adjé Silas Metch, pour le travail accompli à la tête de son département ministériel et témoigné sa gratitude à la Confédération africaine de Handball (CAHB), avant d'exhorter l'ensemble des acteurs au fair-play tout au long du tournoi. Sur le terrain, la Côte d'Ivoire a bien lancé sa compétition lors du match officiel d'ouverture, en dominant le Zimbabwe (38-28) dans le Groupe A.



VU SUR LE NET

Société



À ALLOKO-DJEKRO, L'ÉCOLE SE RAPPROCHE DES ÉLÈVES

Garantir l'accès à une éducation de qualité sur l'ensemble du territoire passe aussi par le rapprochement des établissements scolaires des populations. C'est dans cette dynamique que le Gouvernement développe les collèges de proximité, particulièrement dans les zones rurales, afin de permettre aux enfants de poursuivre leur scolarité sans avoir à parcourir de longues distances. Dans la zone de Sakassou, le Collège Moderne d'Alloko-Djekro traduit concrètement cette volonté. Construit sur une base 4, l'établissement dispose de quatre bâtiments modernes de salles de classe, ainsi que d'infrastructures destinées à accompagner la vie scolaire et l'épanouissement des élèves. Le collège comprend notamment des espaces administratifs, un préau et des espaces de jeux. Ces aménagements offrent aux élèves un cadre adapté pour apprendre et évoluer dans de bonnes conditions. Pour les enfants de la localité, le changement se ressent surtout dans leur quotidien. La proximité de l'établissement réduit le temps consacré aux déplacements et leur permet de mieux organiser leurs journées.



RESOCIALISATION ET INSERTION PROFESSIONNELLE : LES CENTRES DE SERVICE CIVIQUE OFFRENT UNE DEUXIÈME CHANCE AUX JEUNES

Resocialisation, alphabétisation, renforcement de la discipline, du civisme, de la citoyenneté, formation... Chaque année, ce sont des centaines de jeunes, qui ont repris confiance et acquis des compétences qui sortent des centres de service civique bien déterminés à prendre en main leur avenir. Lundi 20 juillet à Tioroniaradougou, à environ cinq kilomètres de Korhogo. Nous sommes au centre de service civique de la localité. Les pensionnaires préparent leur sortie programmée pour le samedi 25 juillet. L'effervescence que l'on perçoit traduit certainement la confiance retrouvée et sûrement la perspective de lendemains meilleurs. Encadreurs et pensionnaires s'activent...mais la bonne ambiance ne déroge pas à la discipline militaire. « Être dans ce centre représente une grande chance. Après mon passage ici, je peux avoir un boulot, un travail pour moi-même, pour l'avenir », assure Marius Dolou, ex-migrant de retour, qui apprend la mécanique automobile. Nahoua Coulibaly, a quant à lui choisi la filière agro-pastorale pour construire son avenir.



SOUTIEN AUX RETRAITÉS : PLUS DE 55 MILLIARDS DE FCFA DE PRIME VERSÉS EN TROIS ANS

Depuis septembre 2024, la Prime spéciale de retraite instituée par le Président de la République, Alassane Ouattara, a permis de verser aux retraités des secteurs public et privé un montant cumulé de 55 339 876 931 FCFA. Reconduite chaque année depuis son instauration, cette mesure bénéficie aujourd'hui à plus de 220 000 retraités relevant des régimes gérés par l'IPS-CNPS et l'IPS-CGRAE. Annoncée le 6 août 2024 lors de l'adresse à la Nation du Chef de l'État, la prime avait permis, dès septembre de la même année, aux retraités de percevoir un appui financier équivalant au tiers de leur pension mensuelle. Dès septembre 2025, ce taux a été porté aux deux tiers de la pension mensuelle. Sur le terrain, cette progression se traduit concrètement dans le quotidien des bénéficiaires. Elisabeth Djoko, veuve depuis 2013, vit de sa pension de réversion avec laquelle elle contribue à la prise en charge de deux de ses petits-enfants. « Je



ENS DE BOUAKÉ : UN BEL ÉDIFICE ET UN NOUVEAU PÔLE DE FORMATION DES ENSEIGNANTS EN CÔTE D'IVOIRE

En vue de désengorger l'établissement historique d'Abidjan et de rapprocher la formation des enseignants des régions de l'intérieur du pays, le gouvernement a construit une nouvelle École normale supérieure (ENS) à Bouaké. Le joyau architectural s'étend sur une superficie totale de 18 240 m². Ce complexe moderne comprend un bâtiment administratif, un amphithéâtre, de nombreuses salles de cours, des laboratoires scientifiques, ainsi qu'une salle informatique, sans oublier un restaurant et des infrastructures techniques de pointe. « Par son implantation stratégique et ses infrastructures modernes, cette initiative répond aux défis démographiques et institutionnels du pays en facilitant un meilleur accès à l'enseignement supérieur pour les futurs enseignants et cadres éducatifs », souligne Marcelle Edith Tapé, enseignante. Ainsi, à l'instar de l'établissement historique de l'ENS d'Abidjan, l'antenne de Bouaké a pour vocation de former directement sur place les enseignants de lycée et de collège, ainsi que les cadres du système éducatif ivoirien. (Source : CIGG)



AFFAIRE " LA STATION DE TRAITEMENT D'EAU POTABLE DE LA MÉ EST FERMÉE EN RAISON DE L'ORPAILLAGE ILLÉGAL " : "CETTE INFORMATION EST FAUSSE"

La station de traitement d'eau potable de la région de la Mé, dans le sud ivoirien, qui alimente la ville d'Abidjan en eau potable, n'a pas été fermée contrairement à la Fake news relayée sur les réseaux sociaux. Par ailleurs, l'on apprend qu'aucune source officielle ne confirme la fermeture de cette station, ni l'annonce de coupures d'eau généralisées à Abidjan. L'information de la fermeture de cette station a été démentie dans une note d'information consultée par Abidjan.net le dimanche 06 septembre 2026.



Restez connectés à l'actualité du gouvernement en vous abonnant à ses réseaux sociaux officiels



Pour toute information, prière contacter le Centre d'information et de Communication Gouvernementale (CIGG).
Contact : +225 27 22 22 03 90 / 07 07 09 97 51 - Email : info@cigg.gouv.ci - Site Web : www.gouv.ci

© Cette revue de presse est produite par le Centre d'Information et de Communication Gouvernementale et mise à la disposition des structures ministérielles. Elle n'exprime pas l'opinion du CIGG, et ne saurait aucunement engager le Gouvernement de Côte d'Ivoire. Les surtitres et les titres sont ceux des articles de presse à l'original. Prière d'en tenir compte si vous lisez, réimprimez, copiez, archivez ou renvoyez ledit document.

L'ACTUALITÉ GOUVERNEMENTALE À PORTÉE DE CLIC ! 📢

Avec www.gouv.ci,
accédez à l'essentiel de la vie publique : décisions
des Conseils des ministres, démarches administratives,
actualité nationale.

